

Nom du pays	Nom de l'étude
Ouzbékistan	Étude préparatoire relative au projet de modernisation de la centrale de production d'énergie thermique de Tachkent
Bangladesh	Étude préparatoire relative au projet de modernisation du système d'approvisionnement en eau de Khulna
Bangladesh	Étude préparatoire sur le projet de développement du réseau de transport urbain de Dhâkâ
Bangladesh	Étude préparatoire relative au projet de construction du pont polyvalent de Padma
Bangladesh	Étude préparatoire relative au projet d'électrification rurale
Inde	Étude préparatoire relative au projet sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique
Inde	Étude préparatoire relative au projet d'approvisionnement en eau pour huit villes de l'État de Haryana
Pakistan	Étude préparatoire relative au projet de modernisation de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et du drainage à Lahore
Région Amérique du Nord, Amérique Centrale et Amérique latine	Étude préparatoire relative à l'appui régional destiné à améliorer la gestion de l'environnement et des risques de catastrophes
Salvador	Étude préparatoire relative au programme d'assainissement de l'environnement
Guatemala	Étude préparatoire relative au projet lié à la stratégie municipale de réduction de la pauvreté à San Juan Ixcoy, Ixchiguan et San Bartolomé Jocotenango
Guatemala	Étude préparatoire relative à la promotion des activités de production par des énergies propres dans les villages du Nord
Guatemala	Étude préparatoire relative au programme de prévention des catastrophes
Guatemala	Étude préparatoire relative au projet de réfection de la route Zonapaz (II)
Honduras	Étude préparatoire relative au développement de l'agriculture irriguée dans les vallées de Sulaco et d'Otoro
Honduras	Étude préparatoire relative au programme de réseau de transport et de communication
Mexique	Étude préparatoire relative à la promotion des économies d'énergie
Bolivie	Étude préparatoire relative au projet de développement agro-industriel dans le nord du département de La Paz
Brésil	Étude préparatoire relative au projet de contrôle de l'eau non génératrice de recettes dans l'État de Sao Paulo
Brésil	Étude préparatoire relative au projet de développement des transports urbains à Sao Paulo
Brésil	Étude préparatoire relative au projet de réseau de bus des transports urbains à Belém
Paraguay	Étude préparatoire relative à la modernisation du réseau d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans la zone de Ciudad del Este
Pérou	Étude préparatoire relative au secteur d'évacuation des déchets
Pérou	Étude préparatoire relative au projet de modernisation et d'extension de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement de l'Amazonie rurale
Pérou	Étude préparatoire relative au projet de modernisation de l'irrigation de la Sierra
Soudan	Étude préparatoire relative au développement agricole dans l'est du Soudan
Ghana	Étude préparatoire relative à la modernisation du secteur des ports et des transports
Ghana	Étude préparatoire relative au programme de renforcement du système de santé maternelle et infantile dans la région de l'Upper West
Kenya	Étude préparatoire relative au soutien à la communauté d'accueil du camp de réfugiés somaliens
Malawi	Étude préparatoire relative au programme de promotion de l'irrigation
Malawi	Étude préparatoire relative au programme de développement de l'infrastructure de transport
Namibie	Étude préparatoire relative au projet de développement du terminal à conteneurs du port de Walvis Bay
Tanzanie	Étude préparatoire relative au projet d'élargissement de la nouvelle route de Bagamoyo
Burundi	Étude préparatoire relative à l'élaboration de projets pour la consolidation de la paix au Burundi
Cap-Vert	Étude préparatoire relative au projet de développement du système d'approvisionnement en eau au Cap-Vert
Cap-Vert	Étude préparatoire relative au projet de développement du système de transmission et de distribution d'électricité
Madagascar	Étude préparatoire relative au projet d'extension de l'aéroport d'Ivato
Mali	Étude préparatoire relative à l'élaboration du programme de coopération pour le développement de la riziculture
Maurice	Étude préparatoire relative au projet d'assainissement de Grand Baie, phase 1-B
Mozambique	Étude préparatoire relative au plan d'aménagement routier le long du corridor de Nacala (Cuamba-Mandimba-Lichinga)
République démocratique du Congo	Étude préparatoire relative à la remise en état des routes à Kinshasa
Iraq	Étude préparatoire relative au projet de mise à niveau de la raffinerie de Baiji
Iraq	Étude préparatoire relative au prêt sectoriel pour l'approvisionnement en eau dans le centre-ouest de l'Iraq
Yémen	Étude préparatoire relative au développement de l'électricité / à l'électrification des zones rurales
Égypte	Étude préparatoire relative à la mise en place d'un parc éolien dans la vallée du Nil
Égypte	Étude préparatoire relative à la remise en état et à la modernisation du groupe de régulateurs de débit de Dirout
Égypte	Étude préparatoire relative à la ligne n°4 du métro de la région métropolitaine du Caire
Cambodge	Étude préparatoire relative à l'étude du plan directeur concernant la promotion de l'industrie minière au Cambodge
Région Océanie	Étude préparatoire relative à l'exploitation des énergies renouvelables dans les pays du Pacifique
Turquie	Étude préparatoire relative à la production d'énergie optimale pour la demande de pointe en Turquie
Turquie	Étude préparatoire relative au projet de système de conseil pour les PME en Turquie

Projets de coopération technique

Une coopération sur mesure avec la participation de la communauté



Établissement de formation professionnelle à Dhâkâ (Bangladesh)

Les projets de coopération technique constituent l'un des principaux volets des initiatives de la JICA outre-mer. L'Agence élabore avec les pays partenaires des projets sur mesure, en prenant en compte les situations locales et en exploitant les connaissances, l'expérience et la technologie du Japon et des pays en développement, afin de résoudre leurs problèmes dans les délais convenus.

Les besoins des pays en développement sont plus divers et variés que jamais. Outre l'agriculture et le développement de l'infrastructure sociale, l'aide englobe, depuis ces dernières années, les mesures de lutte contre les maladies infectieuses, le passage à l'économie de marché et le développement de systèmes juridiques, la consolidation de la paix et l'aide à la reconstruction, notamment en Afghanistan et au Soudan.

La JICA estime qu'il est important de répondre aux besoins de ces pays avec davantage de précision et de rapidité, en planifiant et en mettant en œuvre la coopération avec une efficacité maximale selon la situation et les problèmes de développement de chaque pays.

Caractéristiques des projets de coopération technique

Une coopération respectueuse de l'appropriation

La coopération technique assurée par la JICA est destinée à développer les capacités des ressources humaines et à mettre en place des cadres institutionnels permettant aux pays en développement de se lancer dans des activités économiques et de construire une société stable par leurs propres moyens. Pour garantir un développement économique et social durable même après la fin de la coopération, il est important d'encourager le sentiment d'appropriation des pays en développement au regard des projets. C'est pourquoi l'Agence adopte pour les projets de coopération technique des méthodes

« participatives » associant la population de la zone concernée par le projet aux activités de planification, de gestion opérationnelle et d'évaluation.

Projets conjoints

Les projets de coopération technique sont réalisés en collaboration avec les gouvernements des pays partenaires. La JICA assure non seulement les dépenses relatives aux projets, mais partage également les responsabilités et encourage les efforts d'auto-assistance des pays partenaires en vue d'assurer la pérennité des projets après la fin de la coopération.

Une coopération technique adaptée à la situation locale

La JICA s'efforce de mettre au point des technologies appropriées intégrant le savoir-faire local et la technologie japonaise.

Réforme institutionnelle et renforcement organisationnel

La JICA ne se contente pas de fournir des conseils techniques et d'opérer des transferts de technologie, elle favorise le développement des capacités, afin que les pays en développement puissent eux-mêmes plus efficacement résoudre leurs problèmes, tant au niveau des individus, des organisations que de la société dans son ensemble.

Coopération avec le secteur privé

Pour exploiter pleinement l'expérience et le savoir-faire accumulés par les entreprises privées, les universités, les ONG, etc., la JICA étend sa collaboration avec les acteurs concernés et poursuit une démarche axée sur les résultats dans les secteurs les plus divers.

Exécution et gestion des projets de coopération technique

La matrice de conception du projet (Project Design Matrix, PDM) est un cadre logique structurant le déroulement du projet suivant le schéma : « in-

trants » -> « mise en œuvre des activités » -> « réalisation des objectifs ». La JICA l'utilise comme outil de gestion des projets de coopération technique et afin d'assurer la cohérence des activités de planification, de mise en œuvre et d'évaluation.

Dans la matrice PDM, les « objectifs » sont divisés en trois niveaux :

1) Résultats (extrants)

Biens ou services spécifiques générés par les activités mises en œuvre

2) Objet du projet

Découlant des résultats obtenus, c'est l'objectif que l'on souhaite avoir atteint à la fin du projet

3) Objectif ultime

Objectif de développement que l'on espère atteindre en maintenant les effets de l'objectif atteint du fait de la réalisation du projet. L'objectif de développement est réalisable avec un degré élevé de certitude au bout d'une certaine période à compter de l'achèvement du projet

La matrice PDM permet de rapprocher logiquement les causes et les effets, afin d'établir de quelle manière les liens entre les « intrants » et les « activités » sont combinés en vue d'atteindre les trois niveaux d'objectif. Des indicateurs sont définis pour vérifier la réalisation des « objectifs ». Les conditions extérieures requises pour passer à l'étape suivante sont précisées à chaque stade, jusqu'à ce que la matrice PDM soit terminée. Les projets sont conduits conformément au processus défini par la matrice PDM.

Principaux intrants

Les projets de coopération technique doivent permettre d'obtenir de meilleurs résultats grâce à une combinaison optimale et flexible des intrants – « envoi d'experts », « accueil de participants à une formation technique » et « fourniture d'équipements », par exemple – ainsi qu'à une gestion des projets structurée, englobante et cohérente depuis leur

planification jusqu'à leur mise en œuvre et leur évaluation.

1) Envoi d'experts

Les experts japonais sont détachés dans les pays en développement pour travailler avec des représentants du gouvernement et des ingénieurs locaux à la diffusion de technologies et à la création d'institutions adaptées à la situation de ces pays. Si besoin, la JICA envoie des experts de pays tiers (autres que le Japon ou le pays partenaire) à la place des experts japonais, afin de fournir un service spécifique avec plus d'efficacité.

2) Accueil de participants à une formation technique

La JICA invite du personnel compé-

tent de pays en développement, exerçant de hautes responsabilités en matière de développement économique et social, à participer à une formation technique au Japon. Ces personnes peuvent ainsi acquérir le savoir-faire et les technologies dont leur pays d'origine a besoin. La JICA organise également des programmes de formation dans les pays partenaires ou des pays tiers.

3) Fourniture d'équipements

Les matériels et équipements dont les experts ont besoin pour mettre en œuvre une coopération efficace sont fournis aux pays partenaires.

4) Partenariat avec des ONG

La JICA favorise la coordination avec des ONG lorsqu'il faut diffuser large-

ment des technologies, des systèmes et des cadres institutionnels ou dans le cadre d'activités à l'échelon local.

5) Dépenses liées aux activités exercées localement

Pour renforcer les effets de l'aide au développement, la JICA assure les dépenses liées à la formation, aux séminaires, aux campagnes de sensibilisation, aux activités de relations publiques et aux mesures permettant aux experts de conduire leurs activités sur site sans incident.

Exemple

Éthiopie

Projet visant à renforcer la création, le test, le transfert et l'adoption de technologies grâce aux groupes de recherche en agriculture (GRA)

L'élaboration des principes directeurs des GRA* se poursuit progressivement, avec en parallèle une augmentation des revenus

En Éthiopie, l'agriculture mobilise environ 85 % de la population active et représente 52,3 % du produit intérieur brut (PIB). C'est donc l'un des principaux secteurs d'activité du pays. Après avoir souffert pendant des années d'insuffisance des approvisionnements alimentaires, ce pays a un besoin urgent d'augmenter sa productivité agricole et les pouvoirs publics ont tenté de promouvoir une nouvelle méthode de recherche (l'approche GRA). Celle-ci prône la coopération des agriculteurs, des chercheurs et des agents de développement dans l'élaboration et l'amélioration des technologies agricoles. Dans la pratique en effet, bien des activités conduites jusqu'ici avaient plutôt été imposées d'en haut, sans de réels efforts pour comprendre les vrais besoins des agriculteurs locaux. De vibrants appels ont donc été lancés afin que soient instaurés des systèmes garantissant la mise en œuvre d'évolutions et de modifications conformes aux besoins et aux capacités des agriculteurs.

En 2003, l'Éthiopie a présenté au gouvernement japonais une demande de coopération technique portant sur la création d'un système de développement technologique fondé sur la participation des agriculteurs et sur l'amélioration des systèmes de diffusion des technologies ap-

propriées. Face à cette demande, la JICA a proposé un projet de coopération technique. Lancé en juillet 2004 et d'une durée de cinq ans, il combine l'envoi d'experts, la formation technique, la fourniture d'équipements, la prise en charge partielle des dépenses, etc., ainsi qu'une mise en œuvre conjointe avec l'Éthiopie.

Objectif du projet :

Mettre en place une nouvelle « approche GRA » devant servir de base aux méthodes de recherche et de diffusion.

Contribution :

Côté japonais

Experts en mission de longue durée

Quatre personnes au total
(Trois personnes en permanence)

Experts en mission de courte durée

16 personnes au total
(Environ 27 personnes/mois)

Formation technique

65 personnes

(Formation dans un pays tiers incluse)

Fourniture d'équipements

Dépenses liées à la gestion du projet

Côté éthiopien

Homologues en poste

14 personnes au total

Dépenses liées à la gestion du projet

Fourniture de terres et d'installations, ainsi que de bureaux pour les experts japonais

Jusqu'ici, le projet a recueilli la participation de nombreux intervenants pour l'élaboration des principes directeurs des GRA, lesquels ont conduit à des activités permettant d'augmenter les revenus, ainsi que le volume de la production agricole et la productivité, notamment pour les foyers se consacrant à la culture de légumes et à la production de semences. Alors que le projet approchait de son terme, l'attention s'est tournée vers des problèmes annexes, comme la création de matériels pédagogiques destinés à mieux diffuser les technologies, ainsi que le renforcement des systèmes de surveillance et d'évaluation. Des efforts sont en cours pour mettre en œuvre des projets de suivi destinés à renforcer et diffuser les résultats obtenus grâce à ce projet.



Les activités des GRA sont expliquées aux agriculteurs.



Charrue améliorée.

Prêts d'APD

Des prêts au développement à des conditions préférentielles pour favoriser l'appropriation par les pays en développement



Deuxième pont sur le Bosphore (Turquie)

Dans bien des pays en développement, l'infrastructure économique et sociale, notamment les services de l'électricité, du gaz, des transports et des communications sont insuffisamment développés. Ces dernières années, outre l'augmentation du nombre de personnes frappées par la pauvreté dans certaines régions, des problèmes de portée mondiale sont apparus, comme le VIH/sida et d'autres maladies transmissibles, la pollution de l'air et de l'eau, le changement climatique, ainsi que les conflits et le terrorisme. Pour lutter contre ces problèmes, la communauté internationale a défini des objectifs communs appelés « objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)* » et divers pays ont lancé toute une série de mesures. Accordés à long terme, à faibles taux d'intérêt et à des conditions préférentielles, les prêts d'APD permettent aux pays en développement de financer leurs efforts d'appropriation.

Caractéristiques des prêts d'APD

—Soutien aux efforts d'appropriation des pays en développement—

L'appropriation est essentielle pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté des pays en développement. Étant assortis d'un remboursement, les prêts d'APD favorisent une utilisation efficiente des fonds empruntés et une supervision adaptée des pro-

jets qu'ils financent, facilitant ainsi l'appropriation des pays en développement. Les prêts d'APD exercent par ailleurs une pression budgétaire relativement faible pour l'État japonais et constituent par conséquent un instrument pérenne de l'aide publique au développement.

Domaines ciblés

Les organisations internationales et les pays industrialisés accomplissent toute une série d'efforts pour atteindre les OMD. D'autre part, la Charte de l'APD, adoptée par le Cabinet en août 2003, s'est fixé comme priorités la réduction de la pauvreté et la consolidation de la paix, dans le droit fil des OMD. Depuis l'adoption de la Charte, les prêts d'APD sont activement utilisés pour financer les domaines contribuant à la réduction de la pauvreté, à la consolidation de la paix et à la lutte contre les problèmes de portée mondiale.

Déroulement des prêts d'APD

—Cycle du projet—

Les prêts d'APD comportent six étapes. Les enseignements tirés de l'évaluation ex-post au stade final de tout projet sont réinjectés dans les nouveaux projets au moment de leur élaboration. Cette série de phases est appelée « cycle du projet ».

Régions ciblées

Les prêts d'APD sont pour l'essentiel accordés à la région asiatique, compte tenu de ses puissants liens géographiques, historiques et économiques avec le Japon. Les besoins sont toutefois également très pressants dans d'autres pays. L'Agence a donc soutenu de cette manière un grand nombre de pays et régions, 103 au total pour être plus précis.

Contenu et nature des prêts d'APD

1. Prêts liés à des projets

1) Prêts-projets

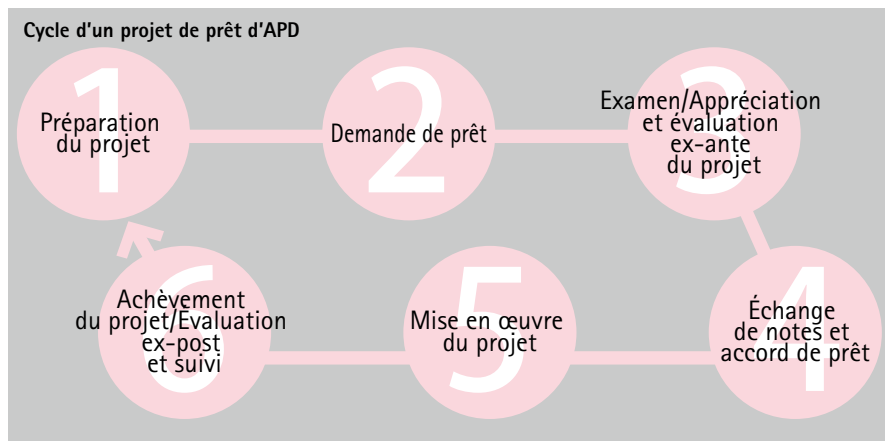
Principaux prêts d'APD, les prêts-projets servent à financer des projets, tels que routes, centrales électriques ou installations d'irrigation, d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Ces prêts sont utilisés pour l'achat d'installations, d'équipements et de services ou pour réaliser des travaux de génie civil ou d'autres travaux associés.

2) Prêts d'assistance technique (PAT)

Les prêts de ce type sont utilisés pour les services techniques nécessaires aux stades de l'étude et de la planification des projets : bilans des études de faisabilité, études de détail du projet sur site, avant-projets détaillés et préparation des documents d'appel d'offres. L'obtention d'un prêt de ce type est subordonnée à l'exécution préalable d'une étude de faisabilité ou similaire.

3) Prêts à un intermédiaire financier (Two-step loans)

Ces prêts sont remis par les institutions financières du pays bénéficiaire conformément aux programmes prévus au budget du pays concerné. Ces prêts assurent les fonds nécessaires à la mise en œuvre des politiques définies, notamment la promotion des PME dans les secteurs de la fabrication, de l'agriculture et des autres industries spécifiées, ainsi que la construction d'installations destinées à améliorer le niveau de vie des plus démunis. Ces



prêts sont appelés « *two-step loans* », car il faut au moins deux étapes avant que les bénéficiaires finaux reçoivent leurs fonds. Ce type de prêt permet de proposer des fonds à un grand nombre de bénéficiaires finaux dans le secteur privé. Étant accordés par des institutions financières locales, ils permettent également de renforcer les capacités opérationnelles de ces institutions et de développer le secteur financier des pays bénéficiaires.

4) Prêts sectoriels

Les prêts de ce type servent à la fourniture de matériels et d'équipements, de services et de conseils requis pour la mise en œuvre des plans d'aménagement d'un secteur particulier comprenant plusieurs sous-projets ; ils servent aussi à améliorer les politiques et les systèmes du secteur concerné.

2. Prêts hors projets

1) Prêts d'appui aux politiques de développement

Les prêts de ce type aident les pays bénéficiaires à améliorer leurs politiques et à réaliser des réformes systémiques générales. Contrairement aux prêts d'ajustement structurel classiques, ils appuient la mise en œuvre de stratégies nationales ou de réduction de la pauvreté sur de longues périodes. Les accords de prêts sont signés et les fonds sont versés après vérification de la mise en œuvre des éléments de réforme par le gouvernement. Le prêt le plus courant est celui dont le produit est directement intégré dans le budget du pays ciblé (prêt de type « rétrospectif »). Lorsqu'il est confirmé que les premiers éléments de réforme ont bien été mis en œuvre, la consultation se poursuit concernant les éléments suivants et ainsi de suite, jusqu'à ce que la réforme soit entièrement mise en place sur la base d'un programme à long terme. Un grand nombre de prêts de ce type prennent la

forme d'un cofinancement avec la Banque mondiale ou d'autres banques multilatérales de développement (BMD).

2) Prêts en marchandises

Les prêts de ce type sont destinés à soutenir la balance des paiements et la stabilité économique des pays bénéficiaires. Ces prêts sont souvent utilisés pour importer des marchandises dont les gouvernements du Japon et du pays bénéficiaire auront convenu au préalable : machinerie industrielle et matières premières, fertilisants et pesticides, machines agricoles ou d'autres types.

3) Prêts à l'appui de programmes sectoriels

Ce sont des prêts en marchandises servant à soutenir les politiques de développement dans les secteurs prioritaires des pays en développement. Les fonds en devises locales (fonds de contrepartie) sont utilisés pour des investissements destinés au développement d'un secteur spécifique.

Exemple

Indonésie Prêts d'appui à la politique de développement (V)

Coopération avec des banques multilatérales de développement pour le soutien actif de réformes économiques et politiques en Indonésie
En Indonésie, 50 % des habitants vivent avec moins de deux dollars par jour et deux millions de nouveaux chômeurs arrivent chaque année sur le

marché de l'emploi. La croissance économique est donc essentielle pour réduire le chômage. Depuis 2004, le Japon s'est associé à la Banque mondiale et à la Banque asiatique de développement (BAsD) pour accorder quatre prêts destinés à soutenir un programme de réformes politiques durables du gouvernement indonésien. En mars 2009, la JICA a signé un accord de prêt portant sur des prêts de soutien à la politique de développement (V).

Dans le cadre des efforts visant à améliorer le climat d'investissement, ce programme doit, d'une part, simplifier le processus d'obtention de visas

pour les emplois à court terme, afin d'éviter toute atteinte aux droits de propriété intellectuelle aux frontières, et d'autre part, promouvoir les lois relatives aux investissements et les lois de réglementation fiscale. Partant d'une évaluation des efforts de réforme politique du gouvernement indonésien suite aux premiers prêts de soutien à la politique de développement, on espère que ce programme contribue en Indonésie : 1) à l'amélioration du climat d'investissement en Indonésie ; 2) à la réforme de la gestion financière et à la réduction de la corruption ; et 3) à la réduction de la pauvreté.

Exemple

Kenya Projet de développement du port de Mombasa

Projet portuaire soutenant la compétitivité du commerce international en Afrique de l'Est
Plus grand port d'Afrique de l'Est et unique port de commerce international du Kenya, le port de Mombasa sert de centre d'import-export pour le Kenya mais aussi pour des pays sans littoral comme l'Ouganda, le Burundi et le Rwanda, qui s'appuient sur ses capacités portuaires pour leurs

propres échanges. Pour répondre à l'augmentation du volume de fret d'une année sur l'autre à Mombasa, la JICA a signé en novembre 2007 un accord de prêt s'inscrivant dans le cadre du projet de développement du port de Mombasa. Cet accord permet la construction d'un nouveau terminal à conteneurs et l'installation de grues et d'autres équipements pour charger et décharger les conteneurs sur les bateaux et assurer leur manutention au sein du terminal à conteneurs. Destiné à faciliter la distribution du fret du Kenya et de l'ensemble de la région de l'Afrique orientale, ce projet devrait contribuer à revitaliser l'économie régionale.

Le taux de contamination par le VIH/sida à Mombasa dépasse par ailleurs le taux moyen au Kenya. Aussi s'avère-t-il nécessaire de prévenir la diffusion du VIH/sida liée à l'afflux d'ouvriers participant aux projets de construction. Dans le cadre d'un projet réalisé en étroite collaboration avec les ONG locales, il est prévu d'organiser des séminaires à l'attention des ouvriers de construction, des employés de bureau travaillant dans les agences d'exécution et des résidents locaux, ainsi que de renforcer les capacités des services médicaux des agences d'exécution.

Aide non remboursable

Une coopération financière destinée à construire l'infrastructure sociale des pays en développement



Système radar météorologique (Bangladesh)

Mise en œuvre dans le cadre des dons d'APD du gouvernement japonais, l'aide non remboursable est une coopération financière sans obligation de remboursement pour le pays en développement concerné. Destinée en priorité aux pays à faible revenu, ce type d'aide couvre un large éventail d'activités de coopération liées à l'avenir des pays en développement, comme le développement de l'infrastructure économique et sociale, notamment la construction d'hôpitaux, de ponts, etc., l'éducation, la sensibilisation au VIH/sida, la santé des enfants, l'environnement, etc.

Ces dernières années, l'aide non remboursable ne s'est plus limitée aux mesures structurelles, comme la construction d'installations ou la fourniture d'équipements, elle a aussi concerné les mesures non structurelles, comme l'assistance technique ou le développement des ressources humaines, etc., avec à la clé une coopération plus efficace. Ainsi, pour transmettre à la population locale le savoir-faire en matière de maintenance et de gestion des équipements installés grâce à l'aide non remboursable, des experts sont détachés du Japon ou des membres de la population locale sont invités à suivre une formation au Japon. Dans certains cas également, des installations de formation et de recherche nécessaires à la coopération technique sont construites grâce à l'aide non remboursable.

Auparavant, le gouvernement japonais (ministère des Affaires étrangères) assurait la mise en œuvre des projets d'aide non remboursable et la JICA contribuait à leur exécution. Depuis la création de la nouvelle JICA (octobre 2008), l'Agence est chargée de certains programmes d'aide non remboursable, dont les projets d'aide générale (voir le tableau de droite), depuis la réalisation des études préliminaires jusqu'à l'exécution, en passant par les opérations de paiement et de gestion du suivi en fin de projet.

Secteurs ciblés et classifications

Les principaux secteurs ciblés sont la

santé et les soins médicaux, l'assainissement, l'approvisionnement en eau, l'éducation primaire et secondaire, le développement rural et agricole, les transports, l'électricité, l'information et les communications et autres besoins essentiels de l'être humain. Ces dernières années, ces domaines se sont étendus et diversifiés pour inclure la prévention des conflits, la consolidation de la paix, l'éradication des mines terrestres, les mesures de lutte contre le terrorisme et la piraterie, la prévention des catastrophes et la reconstruction après une catastrophe, l'environnement, etc.

Procédure de mise en œuvre de l'aide non remboursable

Identification et formulation des projets

Par rapport au contenu des projets, la JICA réalise, en consultation avec les gouvernements des pays partenaires, des études préparatoires afin d'examiner sous divers angles la situation actuelle du pays, les objectifs du projet, l'étendue de la coopération, les

structures de fonctionnement et de gestion en cas de mise en œuvre du projet et les résultats attendus. Les fonds requis sont calculés sur la base de ces informations.

Examen et approbation des projets

La JICA communique au gouvernement japonais toutes les informations relatives au processus de mise en œuvre et aux résultats des études préparatoires, elle vérifie le bien-fondé du projet et examine le contenu de la coopération. Des représentants du gouvernement reçoivent les résultats des études conduites par la JICA, exécutent les examens nécessaires et les procédures requises pour libérer les budgets et soumettent leurs propositions au Cabinet, lequel émet une décision finale concernant l'exécution du projet.

Échange de notes et accords de subvention

Après approbation par le Cabinet, le gouvernement du pays partenaire et le gouvernement du Japon signent des documents (Échange de notes) réca-

Types d'aides non remboursables mises en œuvre par la JICA

Nom du programme	Résumé
Projets d'aide générale	Soutien aux projets mis en œuvre pour répondre aux besoins essentiels de l'être humain, tels que l'éducation (ainsi que la construction d'hôpitaux, d'écoles et de routes, l'acquisition de matériels et d'équipements pour les véhicules de transport en commun, etc.)
Aide non remboursable pour l'habilitation communautaire	Soutien au développement intégré de compétences dans les communautés dont les moyens de subsistance et l'existence sont menacés
Aide non remboursable pour prévenir et reconstruire après les catastrophes	Aide à la prévention et à la reconstruction après les catastrophes
Aide non remboursable pour les programmes environnementaux	Soutien à l'adoption de mesures et de plans liés à la politique de lutte contre le changement climatique, etc., et pour les projets associés
Aide non remboursable pour soutenir la stratégie de réduction de la pauvreté	Soutien financier public aux pays mettant en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté
Aide non remboursable pour le développement de ressources humaines	Soutien à la formation de jeunes fonctionnaires dans les administrations des pays en développement
Aide non remboursable pour la pêche	Soutien aux projets de promotion de l'industrie de la pêche dans les pays en développement
Aide non remboursable pour la culture	Soutien à l'achat d'équipements et au développement d'installations de promotion de la culture, etc.
Aide alimentaire	Soutien à l'achat de grains et de semences dans les pays en développement confrontés à des pénuries alimentaires
Aide non remboursable pour les agriculteurs défavorisés	Soutien à l'achat d'équipements et de fertilisants agricoles, etc., pour encourager les efforts d'auto-assistance en vue de l'autosuffisance alimentaire
Aide non remboursable pour la coopération en faveur de la lutte contre le terrorisme et du renforcement de la sécurité*	Soutien en faveur de mesures de lutte contre la piraterie et d'autres mesures de sécurité publique

*La JICA assure uniquement les études préparatoires et la promotion de la mise en œuvre.

pitulant les objectifs et le contenu de la coopération pour le projet concerné. La JICA signe alors avec le gouvernement du pays partenaire un « accord de subvention » qui définit les conditions de l'aide non remboursable.

Mise en œuvre des projets

Suite à la signature de l'échange de notes et des accords d'aide non remboursable, la JICA fournit aux pays bénéficiaires et aux consultants, des avis techniques et des recommandations

pour la mise en œuvre des projets. Ces avis techniques et recommandations garantissent le respect des délais et des procédures de construction d'installations et d'achat de matériels et d'équipements, à compter de la date de l'accord d'aide jusqu'à la fin des travaux de construction, y compris la remise des matériels et des équipements.

Suivi des projets

Au terme de la coopération, le gouver-

nement du pays en développement prend en charge la maintenance et le fonctionnement du projet. Certains imprévus, comme une panne d'équipement, peuvent toujours se produire. La JICA assure alors une coopération ultérieure (fourniture de matériels et d'équipements, envoi d'équipes de réparation, travaux de réparation d'urgence), de façon à pérenniser les effets de l'aide.

Exemple

Mali et Sénégal Projet de développement d'un corridor dans le sud de ces pays

L'aide non remboursable pour la construction de trois ponts, contribue à redynamiser l'économie régionale et à réduire la pauvreté

Le Sénégal, pays côtier, et le Mali, pays sans littoral, sont actuellement desservis par deux routes principales (corridors de transport internationaux) parallèles, l'une au nord, l'autre au sud. Le corridor sud passe par la partie sud du Mali, une zone au grand potentiel agricole et minier, qui devrait jouer un rôle majeur dans la revitalisation de

l'économie régionale d'Afrique de l'Ouest et l'intégration de cette région. Or, ce corridor est actuellement en mauvais état et certaines sections encore non asphaltées ou sans ponts.

Côté Sénégal, 81,3 km sur un total de 110 km sont remis en état grâce au financement coopératif (EPSA*) de la Banque africaine de développement (BafD). Le Japon ajoute un apport d'aide non remboursable (3,808 milliards de yens) pour la construction de trois ponts (ponts de Bale, Bafing et Faleme), actuellement dans la phase de planification. Une fois terminés, les ponts de Bale et Bafing côté malien s'étendront respectivement sur 110 et 238 mètres, alors que le pont de Faleme, à la frontière entre le Sénégal et le Mali, s'étirera sur environ 274 mètres.

On attend beaucoup de ce dernier pont, qui devrait permettre le trafic de véhicules tout au long de l'année et réduire le temps passé pour traverser le fleuve de 20 minutes actuellement à tout juste 3 minutes. Le projet devrait donc : 1) faciliter les transports dans toutes les circonscriptions longeant le corridor sud ; 2) redynamiser les économies du Mali et du Sénégal ; 3) améliorer les efforts en faveur de la réduction de la pauvreté et l'accès aux services sociaux pour les résidents vivant le long du corridor ; et enfin 4) contribuer à redynamiser les économies de l'Afrique de l'Ouest et promouvoir l'intégration économique de cette même région.

* EPSA : *Enhanced Private Sector Assistance for Africa* ou Initiative pour le soutien renforcé au secteur privé africain



Soutien au corridor Sud apporté par plusieurs donateurs

Côté malien

- Prêt de l'UE et de la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW, Allemagne)
- Prêt de la Banque islamique de développement
- Prêt de la BafD et de la Banque Ouest Africaine de Développement

Côté sénégalais

- Prêt de la JICA et de la BafD
- Prêt de la BafD

Programmes de formation et de dialogue au Japon

La pierre angulaire d'une plateforme intellectuelle



Participants à une formation technique sur l'élimination des déchets (JICA Kyushu)

Efforts pour l'accumulation et la diffusion du savoir et de l'expérience

Les bureaux à l'étranger, les départements régionaux et les départements thématiques* participant à la mise en œuvre des projets sur le terrain travaillent en étroite collaboration avec le département de la formation et de la participation du public, ainsi que les antennes de la JICA au Japon. Ensemble, ils assurent la gestion de divers programmes : programmes de formation et de dialogue, programmes de coopération pour la participation du public, programmes à long terme pour les diplômés, programmes de dons, collaboration avec les universités et activités d'APD conduites depuis le Japon pour aider les pays en développement à résoudre leurs problèmes.

Comme on peut le voir dans le diagramme ci-après, les antennes de la

JICA s'investissent dans la réalisation de projets efficaces et rationnels en exploitant les ressources locales du Japon, où le savoir et l'expérience se sont accumulés au fil des activités de coopération menées dans le cadre des projets d'APD dans les pays en développement. Grâce à cette collaboration avec les ressources locales japonaises, chaque antenne s'est spécialisée dans des programmes de formation et de dialogue sectoriels afin de mieux répondre aux problèmes de développement de ces pays.

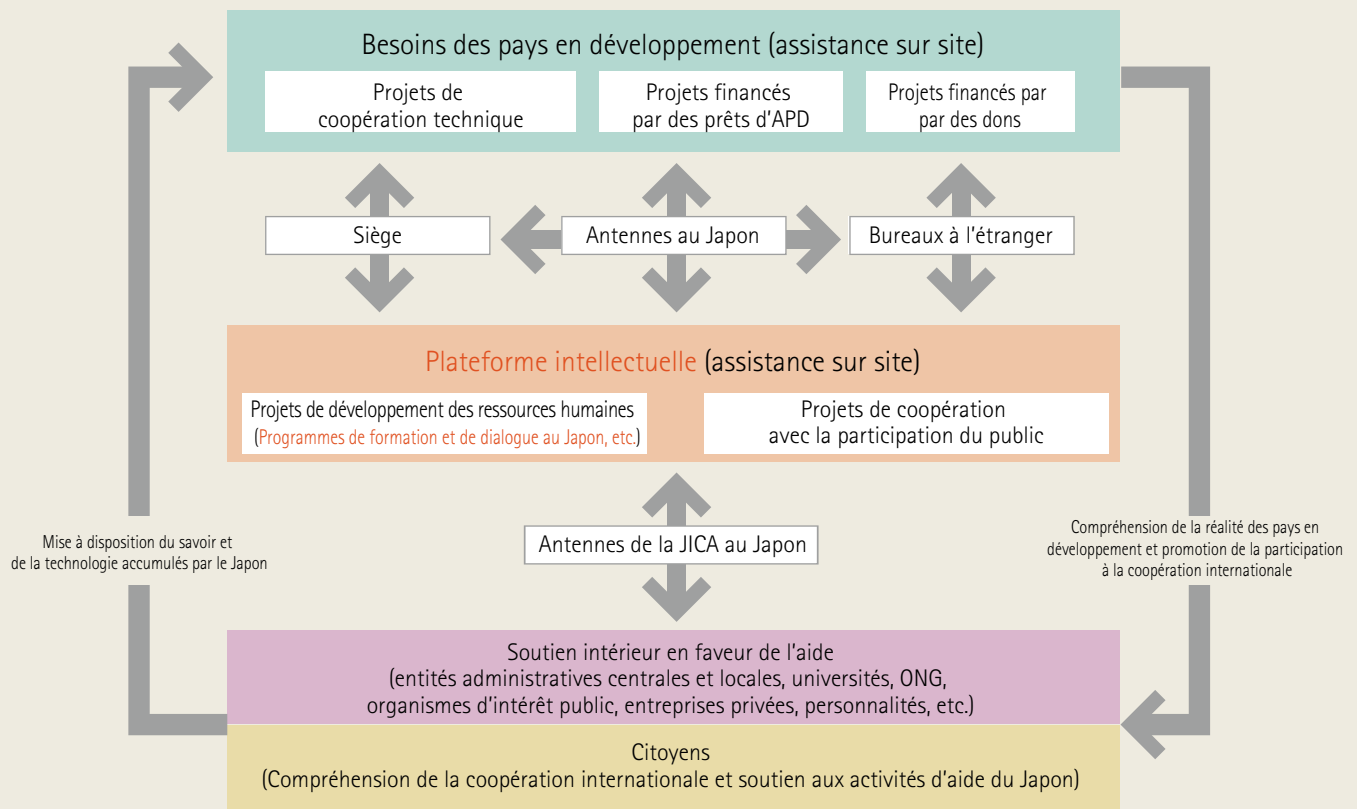
On peut voir les antennes de la JICA au Japon comme des plateformes d'accumulation de savoir et des viviers intellectuels. L'expérience et le savoir-faire accumulés sur site par les experts, les volontaires, les membres de missions d'étude et les autres ressources humaines japonaises détachées dans les pays en développement sont réinjec-

tés dans les programmes au Japon. Cette expérience et ce savoir-faire sont combinés aux activités des grands organismes et associations d'aide proches des antennes de la JICA et réexploités ensuite dans les projets de développement sur le terrain.

Les programmes de formation et de dialogue conduits au Japon jouent un rôle essentiel : ils permettent, en établissant le lien entre les projets sur site et les ressources internes au Japon, de transmettre le savoir et l'expérience accumulés aussi bien aux pays en développement qu'aux ressources locales proches des antennes de la JICA au Japon.

* La JICA comprend six départements thématiques : Infrastructure économique, Développement humain, Développement industriel et rural, Politique publique et Environnement mondial.

Accumulation et diffusion de savoir et d'expérience pour l'aide aux pays en développement



Des programmes de formation unique dans le monde

La coopération technique suit principalement deux méthodes : d'une part, l'envoi de personnel japonais dans les pays en développement pour une coopération sur site et, d'autre part, l'accueil au Japon de personnel de contrepartie, que l'on appelle de manière générale « Programmes de formation et de dialogue ».

Pour appréhender le savoir et l'expérience accumulés par la société japonaise, il faut souvent en faire l'expérience pratique au Japon. C'est le cas par exemple de l'organisation japonaise et des systèmes sociaux sur lesquels elle se fonde. Les programmes de formation et de dialogue donnent en

outre aux participants de pays en développement la possibilité d'entrer en contact avec une culture différente et d'observer leurs expériences et la réalité de leur propre pays par le prisme d'un pays étranger et d'opérer ainsi une analyse diversifiée des problèmes de développement de leur pays. Les programmes de formation et de dialogue s'avèrent donc un outil important de la coopération technique, car ils permettent aux pays en développement d'appliquer le savoir japonais de sorte à promouvoir le développement de leurs ressources humaines et à mieux affronter leurs problèmes.

La JICA dispose de 11 centres internationaux dotés d'installations de formation et de capacités de logement à

travers le Japon, de Hokkaido jusqu'à Okinawa. Près de 10 000 stagiaires sont reçus chaque année (10 041 durant l'exercice 2008). Si la majorité des participants sont affiliés à des administrations ou des organismes publics, on a vu ces dernières années augmenter le nombre de membres d'ONG. Au Japon, les programmes de formation et de dialogue ont été proposés dans pratiquement tous les secteurs, en collaboration avec le gouvernement central, des collectivités locales, des universités, des entreprises du secteur privé, des organismes d'intérêt public, des ONG, etc., avec au total plus de 1 400 programmes en 2008. Avec une diversification à une telle échelle, les programmes de formation et de dialogue de la JICA au Japon demeurent véritablement uniques et constituent l'une des caractéristiques les plus exceptionnelles de la coopération internationale japonaise.

Comme l'expression imagée « wa-kon-yosai » (« esprit japonais, compétences occidentales ») le résume, le Japon sait depuis longtemps adapter le savoir et les compétences de l'étranger et les conjuguer à ses ressources intérieures. Cette expérience à l'échelon national est unique au plan international, et il est bien des éléments que les pays en développement pourront utiliser pour devenir des États-nations face à la mondialisation. La stratégie de la JICA consiste à mettre le plus possible en avant ces spécificités japonaises dans les programmes de formation et de dialogue au Japon.

À ce jour, plus de 200 000 personnes ont participé aux programmes de formation et de dialogue au Japon. Ces personnes ont connu de nombreux Japonais durant leur séjour et elles sont retournées dans leur pays avec une connaissance approfondie du Japon et une bonne perception de la culture japonaise. La JICA fournit son soutien à l'association des anciens de la JICA, un groupe formé par d'anciens participants dans tous les pays d'origine, pour faire en sorte qu'un plus grand nombre de personnes de pays en développement connaissent et comprennent le Japon.



Participants à une formation sur les techniques de soudage. Cette formation permet d'acquérir une qualification reconnue à l'échelon international (JICA Chubu).



Participants à un stage observant un nouveau type de lit pour nouveau-nés simulant le ventre de la mère (JICA Osaka).

Programme des volontaires japonais

« Agir pour changer le monde, et se changer soi-même »

Une coopération internationale conduite par les citoyens



Conseils d'un JOCV en matière de riziculture (Ouganda).

Dans le cadre du programme de volontaires de la JICA, des citoyens japonais contribuent au développement économique et social ainsi qu'à la reconstruction de régions en développement qui en font la demande. Les participants au programme, tout en contribuant à ces causes, peuvent faire d'intéressantes expériences en termes de reconnaissance internationale, de compréhension mutuelle et d'ouverture de perspectives à l'échelon international.

Les programmes de volontaires qui restent les plus appréciés des Japonais pour être au cœur de la coopération internationale sont les suivants : le programme des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV), le programme des volontaires seniors, le programme des volontaires auprès des communautés *Nikkei* (émigrés japonais et leurs descendants) et le programme des volontaires en mission à court terme. Chaque programme est adapté en fonction de l'âge et du niveau d'expérience de ses participants.

Présentation générale des programmes

Ensemble avec la population locale JOCV

Le programme des JOCV cible un public âgé de 20 à 39 ans et touche des domaines répartis en huit secteurs et une gamme diversifiée d'environ 120 sous-secteurs, dont l'agriculture, la foresterie et la pêche, la fabrication, la réparation, le génie civil, l'assainissement, l'éducation et la culture, les sports, ainsi que la planification et l'administration. Durant l'exercice 2008, 1 365 personnes ont été détachées à l'étranger et, et à ce jour, 32 742 personnes ont été envoyées dans 87 pays. Les JOCV sont en principe affectés pour deux ans* dans un pays en développement. « Main dans la main avec la communauté locale » est la devise qui résume le mieux l'orientation de leurs activités. Dans l'exercice de leur mission, les JOCV vivent et travaillent ensemble avec la population de leur pays d'affectation, parlent la langue locale et encouragent les efforts d'auto-assistance tout en améliorant la compréhension mutuelle.

* Outre la période d'affectation ordinaire de deux ans (mission à long terme), des volontaires en mission à court terme sont parfois recrutés pour des périodes de moins d'un an en réponse aux demandes locales.

Mise à profit d'une expérience technique et professionnelle diversifiée - Volontaires seniors

Ce programme cible un public âgé de 40 à 69 ans, ayant une forte motivation pour participer aux activités de coopération dans divers domaines et partager leur longue expérience du monde du travail, un savoir technologique et d'autres compétences susceptibles d'intéresser les pays en développement.

Les domaines de coopération couvrent neuf secteurs, dont l'agriculture, la foresterie et la pêche, l'énergie, la santé et les soins médicaux, et les ressources humaines (éducation, culture, sports, etc.). Le nombre de volontaires envoyés en mission a augmenté : de 87 participants en 1999, première année d'existence de ce programme, ce nombre est passé à 433 participants pour l'exercice 2008. Au total, 3 808 volontaires ont été affectés dans 62 pays depuis la création du programme.

Les volontaires seniors ont 58 ans en moyenne. En général, les personnes recrutées ces dernières années cherchaient à se rendre plus utiles dans leur « seconde vie » après la retraite.

Jeunes volontaires japonais pour le développement outre-mer et volontaires seniors auprès des communautés japonaises outre-mer

Le programme des volontaires auprès des communautés *Nikkei* fait suite aux demandes d'aide de communautés d'ascendance japonaise vivant au Mexique, en Argentine, en Bolivie, au Brésil, au Paraguay et dans d'autres pays d'Amérique latine. Depuis le lancement de ce programme en 1985, 968 jeunes volontaires et 358 volontaires seniors ont été affectés auprès des communautés japonaises d'outre-mer.

Le programme spécial pour les maîtres d'école*, anciennement accessible uniquement aux JOCV, a été ouvert depuis l'exercice 2008 aux jeunes volontaires pour le développement auprès des communautés *Nikkei*. À leur retour, ces volontaires sont appelés à con-

tribuer à des activités de coexistence multiculturelle, spécialement pour les enfants des communautés japonaises outre-mer qui résident désormais au Japon.

* Le programme spécial pour les maîtres d'école recrute des enseignants du public ou d'écoles rattachées aux universités nationales, afin qu'ils participent au programme de volontaires de la JICA et qu'ils étudient la culture et la langue d'un pays sans perdre leur emploi au Japon.

Recrutement, sélection et formation des volontaires, et soutien à leur retour au Japon

Recrutement et sélection

Le recrutement a lieu deux fois par an, au printemps et à l'automne (dans le cas des volontaires auprès des communautés japonaises outre-mer, une seule fois par an, à l'automne). La JICA diffuse sur son site web les informations de recrutement et organise plus de 500 sessions d'information et de recrutement chaque année dans tout le Japon. La sélection prend en compte l'état de santé, les compétences techniques et linguistiques, etc. Elle s'effectue sur examen du dossier et entretien. Des sessions de recrutement et de sélection pour des missions de courte durée sont par ailleurs organisées six fois par an.

Formation et études avant affectation

Avant d'être affectés à l'étranger, les volontaires suivent une formation, dont le principal module est consacré à l'apprentissage de la langue parlée dans le pays d'accueil. Les autres modules portent sur les principes fondamentaux de la coopération internationale, la compréhension des différences interculturelles, l'histoire et la culture du



Gestion des routes par un volontaire senior.